



Les liens entre l'environnement extérieur et la santé.

Illustration par l'ambroisie,

le moustique-tigre et la qualité de l'air extérieur.

QUELLES SONT LES DONNÉES DES PROBLÈMES ET LES PISTES D'ACTION ?

Juin 2020

FICHE RÉSUMÉ

Élément central du bien-être, l'environnement extérieur est aujourd'hui devenu un thème majeur des problématiques de santé-environnement. En effet, les conséquences délétères des activités anthropiques pour la santé humaine et des écosystèmes conduisent les pouvoirs publics à prioriser des actions de santé publique et de préservation de l'environnement. Une des questions sous-jacentes est alors celle de l'efficacité des stratégies d'actions déployées qui impliquent de s'appuyer sur les données dites probantes ou encore les données des solutions.

L'objectif de ce dossier est ainsi de dresser un panorama des données probantes disponibles sur le thème de l'environnement extérieur et des enjeux en santé-environnement qu'il pose. À partir d'une recherche documentaire portant sur 200 références, ce dossier a pour but d'en tirer des éléments clés pour l'intervention en promotion de la santé en explorant trois thématiques reliées aux enjeux de l'environnement extérieur et représentatifs des questions soulevées par les liens entre la santé et l'environnement. Ces thématiques sont l'ambroisie, le moustique tigre et la qualité de l'air extérieur.

L'AMBROISIE

En France, les actions concernant l'**ambroisie à feuille d'armoïse**, espèce végétale envahissante, portent essentiellement sur le contrôle du développement de la plante. En effet, le pollen de l'ambroisie est allergène pour près de 21 % de la population en Auvergne-Rhône-Alpes, générant rhinite, maux de tête, conjonctivite ou trouble du sommeil. Des données québécoises montrent cependant que l'éradication de cette plante, endémique en Amérique du Nord, est inutile : il vaut mieux concentrer les actions sur la réduction de la concentration de son pollen. Ceci est envisageable grâce à une **bonne connaissance de la biologie de la plante et de la concertation des acteurs concernés**. Pour que cette action concertée soit possible, il est important de travailler les représentations sur cette plante et de développer des supports de communication adaptés à chaque public concerné. D'autant que les **techniques écologiques de lutte contre l'émission de pollen de l'ambroisie sont aujourd'hui bien connues** (séquence de tonte à des périodes précises, compétition par d'autres plantes, ...) et peuvent être mises en œuvre assez facilement.

LE MOUSTIQUE-TIGRE

Détecté depuis 2009 dans la région Rhône-Alpes, le **moustique-tigre** est le vecteur de maladies telles que la dengue, le chikungunya ou la maladie à virus Zika (dites arboviroses). Les moustiques deviennent porteurs du virus après avoir piqué des individus atteints de ces pathologies. En France, étant donné l'augmentation de leur incidence, une surveillance accrue de l'apparition de nouveaux cas a été instaurée. Grâce à la caractérisation de l'habitat de l'insecte, l'accent est essentiellement mis sur le **contrôle du développement de l'insecte** et l'évitement à son exposition.

Des études dans des pays où les arboviroses sont plus fréquentes ont montré que des **interventions participatives d'éducation à la santé**, notamment en milieu scolaire, sont efficaces pour le transfert des connaissances sur le développement du moustique et la réduction à l'exposition des individus. Ces projets combinent notamment la **formation de différentes catégories de professionnels**, l'**identification de personnes clés** de la communauté, l'**implication de celle-ci aux décisions qui la concerne**, la **formation par les pairs** et la **diversité des moyens de communication** utilisés pour transmettre les informations, autant de démarches dont il est envisageable qu'elles soient adaptables au contexte français.

LA QUALITÉ DE L'AIR EXTÉRIEUR (QAE)

La QAE dépend de la présence ou non de polluants atmosphériques qui se présentent sous forme de gaz ou de particules. Les impacts sanitaires des polluants, qui varient selon leur concentration et la durée de l'exposition, se traduisent par des problèmes respiratoires, cardio-vasculaires, le développement ou l'aggravation de maladies chroniques telles que les **cancers, troubles neurologiques** ou du **développement**.

Parmi les principaux secteurs émetteurs de polluants de l'air d'origine humaine, les **transports et la mobilité sont apparus comme les plus documentés**. Malgré un nombre important de références sur le sujet, la majorité du corpus est constituée de références proposant essentiellement des recommandations d'actions, tandis que **peu d'entre elles décrivent des données probantes** illustrant ces recommandations.

Leur analyse permet de mettre en évidence **sept catégories** décrites comme des leviers ou points clés **pour la mise en œuvre de projets en faveur de la QAE** :

- > la réalisation en amont de l'action d'un diagnostic et d'une analyse du contexte, en prenant le soin de vérifier que les besoins de sous-groupes de population sensibles sont pris en considération ;
- > la dynamique partenariale, en particulier une gouvernance permettant aux différentes parties prenantes d'être impliquées dans la conception et la prise de décision tout au long du projet
- > un plan d'action global à mise en œuvre progressive d'actions à court, moyen et long terme prenant en compte les réglementations et dispositifs en vigueur comme point d'appui des interventions ;
- > dans cette optique, dédier une ressource à la coordination du projet sur le long terme qui favorisera le travail intersectoriel ;
- > le croisement de différents niveaux opérationnels ;
- > une bonne communication des résultats auprès des différentes parties prenantes à différentes phases du projet ;
- > une évaluation des impacts et retombées du projet, à concevoir dès le début du projet.

Il existe toutefois peu de données qui documentent les manières concrètes de mettre en place ces recommandations. La **mise en œuvre d'évaluations dans l'optique de faciliter le partage des résultats des projets menés devrait être intensifiée**, en particulier en ce qui concerne les **processus de mise en œuvre** : en effet, en matière de **renforcement du pouvoir d'agir des acteurs**, ces derniers sont tout aussi importants que les résultats obtenus.



IREPS Auvergne-Rhône-Alpes

Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé

www.ireps-ara.org

Rédaction : Pascale Krzywkowski et Lucie Pelosse.

Recherche documentaire : Aurélie Gisbert.

Juin 2020.



Cette recherche documentaire conduit au constat qu'il existe peu de **données permettant d'identifier des actions prometteuses ou probantes pour les problématiques liées à l'environnement extérieur et ses impacts et interactions avec la santé**. En outre, il existe peu de données pour comprendre et analyser les facteurs de réussite d'une action et particulièrement sur des actions qui prendraient en compte la question des inégalités sociales et environnementales de santé.

Le manque de données est à relier à la complexité des actions à mettre en place pour répondre à l'interpénétration des problèmes, et à leurs impacts souvent diffus et à long terme. Ainsi, des démarches d'analyse des actions complexes reposant sur de nouveaux paradigmes de recherche doivent émerger pour mieux documenter les manières d'agir.

En outre, ce manque de données souligne la nécessité de développer les pratiques d'évaluation et de capitalisation des professionnels pour permettre la diffusion de leurs savoirs expérimentiels.

Au-delà de cet enjeu de recherche et de capitalisation, la complexité des problématiques liées à l'environnement extérieur implique des approches transversales de mise en œuvre des actions. L'analyse du corpus a permis de dégager plusieurs leviers d'action dessinant un **schéma global d'intervention pleinement cohérent avec la démarche en promotion de la santé** qui propose un **cadre d'intervention structurant**.

Mais cette démarche nécessite une implication politique des pouvoirs publics et des citoyens qu'il faut parvenir à impulser.



Avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes

